

La KUL décroche autant d'aides à la recherche que toute la Wallonie

La Flandre obtient quatre fois plus de subsides européens à l'innovation que la Wallonie.

FRÉDÉRIC ROHART

La Wallonie profite très peu de la manne que représentent les aides européennes à la recherche et à l'innovation. Les universités, entreprises et autres centres de recherche wallons ont obtenu ces dernières années moins de 15% des subsides octroyés en Belgique par l'Union européenne dans le cadre du 7e programme-cadre de financement (FP7). Un méga programme qui a distribué 50,5 milliards d'euros aux chercheurs européens de 2007 à 2013. À elle seule, l'université catholique flamande de Louvain (KUL) a

décroché sur cette période 263 millions, soit autant de fonds que l'ensemble des acteurs wallons réunis.

Ce décalage peut en partie s'expliquer par le fait que la Wallonie est encore couvée par des fonds structurels, qui permettent aux chercheurs d'aller trouver des subsides aux guichets de la Région. Les acteurs du nord du pays, eux, n'ont pas le choix: s'ils veulent des aides substantielles, ils doivent faire la démarche plus difficile d'aller frapper à la porte de l'Europe, qui impose des règles du jeu dures. Résultat: les acteurs wallons se privent d'énormément de moyens. Mais surtout,

ils jouent sur un terrain relativement peu concurrentiel, puisqu'ils ne sont pas forcés de trouver des partenaires pour faire de l'innovation paneuropéenne ambitieuse, comme l'exigent les programmes européens.

LIRE EN PAGE 3

14,6%

La Wallonie a décroché ces sept dernières années moins de 15% des aides européennes à la recherche octroyées en Belgique.

La KUL obtient de l'Europe autant d'aides à la recherche que toute la Wallonie

Au cours des cinq dernières années, l'université de Louvain (KUL) a obtenu 263 millions d'euros d'aides européennes à la recherche. C'est autant que tous les acteurs wallons réunis.

FRÉDÉRIC ROHART

Le constat est sans appel. Les acteurs wallons utilisent très peu – beaucoup trop peu – la manne que représentent les aides européennes à la recherche. Entre 2007 et 2013, l'Europe a distribué 1,8 milliard d'euros en Belgique dans le cadre de son méga programme pour la recherche et le développement. La Wallonie en a obtenu

moins de 15%. La comparaison avec la Flandre est cinglante. À elle seule, la vénérable université de Louvain (KUL) a reçu autant d'argent que tous les acteurs wallons réunis: la KUL a décroché 263 millions d'euros tandis que les universités, entreprises et autres centres de recherche wallons se sont vu octroyer 265 millions. Et encore, on ne compte pas dans le butin de la plus ancienne université de Belgique les 107 millions d'euros obtenus par l'IMEC, le centre de micro-électronique lou-

vaniste qui est une émanation de la KUL. Sur ce coup-là, Flamands et Wallons ne jouent clairement pas dans la même cour.

C'est d'autant plus interpellant que ce déséquilibre n'est pas seulement une histoire d'argent. Ces programmes d'aide («FP7» jusqu'en 2013, remplacé depuis cette année par «Horizon 2020») sont conçus pour tirer les centres de recherche vers le haut.

Les règles du jeu sont dures: pour obtenir un soutien, il faut bâtir un projet paneuro-

peén, créer un consortium de partenaires dans plusieurs pays. Le mécanisme est hautement compétitif et peut servir de tremplin.

Or, non seulement les Wallons sont peu nombreux à décrocher des financements, mais ceux qui y arrivent récoltent des montants peu élevés. Le fait que seuls 158 acteurs du sud du pays ont pris part au 7e Programme-cadre (FP7) pour la recherche pendant que 471 Flamands y participaient est significatif des différences de dynamiques régionales.

Argent facile

L'explication la plus évidente de ce décalage tient au fait que, contrairement à la Flandre, la Wallonie est encore couverte par l'Union européenne. Les fonds structurels destinés à soutenir les régions les plus défavorisées d'Europe ne sont pas encore épuisés dans le sud du pays, ce qui permet à la Région de distribuer des aides à la recherche beaucoup plus accessibles que les programmes européens ad hoc.

«Les Wallons se tournent plus facilement vers les programmes régionaux. C'est plus facile, c'est moins compétitif. D'un point de vue strictement individuel, c'est assez logique. Mais ça pose un problème systémique», observe Bertrand Herry, coordinateur pour ce programme à l'Union wallonne des entreprises (UWE). «C'est une évidence: le potentiel en Wallonie n'est pas complètement exploité. On peut, on doit faire mieux», poursuit-il. Depuis qu'un point de contact (NCP) a été mis en place en Wallonie il y a

douze ans, l'intérêt pour ces aides n'a cessé de progresser, souligne-t-il tout de même: chaque année, dix à quinze nouvelles entreprises participent au programme.

Inutile par ailleurs de comparer les résultats wallons à ceux de Bruxelles, qui est un cas très particulier. Les organismes situés sur le territoire de la Région bruxelloise obtiennent proportionnellement beaucoup d'argent (près de 29% des aides belges), c'est notamment parce que la capitale abrite des organismes de recherche fédéraux (l'institut d'aéronomie spatiale, le museum des sciences naturelles...), mais aussi et surtout parce qu'elle accueille une flottille d'entreprises et d'organismes paneuropéens (l'Union internationale des transports publics, Ertico-ITS Europe, etc.)

qui attirent des financements. «Mais au-delà des consultants internationaux, les entreprises bruxelloises sont en général très au fait des programmes d'aide, de par la proximité des institutions», souligne Tania Van Loon, coordinatrice au point de contact bruxellois pour le FP7 et Horizon 2020. Selon elle, les organismes internationaux comptent pour environ 51% des aides octroyées à Bruxelles – si on les extrait du calcul, les acteurs bruxellois décrochent donc un quart de milliard d'euros, autant que les Wallons.

La fin des aides structurelles

Depuis cette année, la Wallonie (Brabant excepté) est considérée comme une «région en transition», ce qui lui vaut presque un mil-

liard d'euros d'aides structurelles (Feder et FSE) d'ici à 2020. Mais ce soutien devrait disparaître après le 31 décembre 2019. «Il y aura un mouvement mécanique vers les fonds d'aide à la recherche», prédit Bertrand Herry. L'anti-

ciper permettrait à la fois de faciliter la transition et d'injecter des aides européennes qui ne seraient pas de trop dans le moteur économique wallon.

C'est avant tout aux entreprises, aux universités, aux centres de recherche de faire cette démarche difficile. L'opération est chronophage et le résultat est sans garantie: le taux de réussite des candidatures wallonnes dépasse à peine un tiers des dossiers.

«Il faut pouvoir se faire se faire aider, il existe des entreprises spécialisées dans la gestion administrative de ce type de projets, ça évite de se perdre dans des règlements très lourds, dont les subtilités sont parfois difficiles à comprendre», conseille Renaud Verdebout, ingénieur chez le spécialiste du revêtement de toitures Derbigum, qui voit son projet aboutir (lire par ailleurs). Le jeu en vaut la chandelle, abonde de son côté David Roussey, responsable de la R&D chez Herve-Société: «Cela donne des nouvelles perspectives de développement, c'est un processus sans fin d'ouverture aux autres. Et au final, ça débouche sur de nouveaux produits.» La fromagerie la plus célèbre du pays de Liège le prouve: la recherche européenne de haut niveau est à portée de (presque) toutes les bonnes volontés.

Des entreprises qui prennent la balle au bond

FROMAGE HIGH TECH

Herve Société/Heritage 1466, qui produit le fromage de Herve, participe à un programme paneuropéen de réduction des taux de sel, graisse et sucre dans les aliments. La société a reçu 143.700 euros du programme FP7 pour tenter de réduire le taux de sel dans un fromage à croûte lavée. «Or le sel a énormément d'impact sur le produit. Obtenir le même goût avec moins de sel, ça va encore nous prendre du temps», explique David Roussey, R&D Manager chez Herve. Avant que Herve Société soit invité à participer à ce programme («TeRiFiC»), le service R&D n'y existait pour ainsi dire pas. «On faisait du développement, mais aujourd'hui, on est trois temps plein et on fait notamment de la recherche fondamentale», poursuit Roussey. F.R.

ROOFING SOLAIRE

Depuis 2010, la société perwézienne Derbigum, spécialisée dans les revêtements de toitures, coordonne un projet de membranes photovoltaïques souples. D'ici avril, la société et ses partenaires européens devraient pouvoir commercialiser le PVGUM: du roofing solaire. «À l'origine, on a monté ce projet avec une PME suisse. On avait besoin de 12 millions d'euros, beaucoup trop quand on sait que notre budget annuel pour toute la recherche est de 1,5 million», explique Renaud Verdebout. Le soutien européen était donc nécessaire. Alors que Derbigum voit son projet aboutir, la société espère obtenir le feu vert de la Commission pour se lancer dans un nouveau projet photovoltaïque, dans le cadre du plan Horizon2020. F.R.

CELLULES RÉGLEMENTÉES

La société Obelis, basée à Schaerbeek, a obtenu près de 500.000 euros pour participer au projet collaboratif NeuroGraft, qui vise à développer des organes bio-artificiels à partir de cellules souches. La société de consultance est spécialisée dans les autorisations et intervient comme expert des régulations à chaque stade du développement du projet, qui en est à sa deuxième année de développement. «Le FP7 nous a aidés à nous construire une crédibilité, à montrer à nos partenaires scientifiques à quel point la régulation est importante et à nous faire une place», explique-t-on chez Obelis. Ce qui a aidé la société à entrer dans un cercle vertueux en décrochant d'autres projets avec des partenaires européens. F.R.

3 QUESTIONS À**JEAN-CLAUDE
MARCOURT***Ministre wallon
en charge de l'Innovation***1 Les acteurs wallons obtiennent quatre fois moins de fonds européens d'aide à la recherche que les Flamands, comment l'expliquez-vous?**

J'en ai discuté mercredi avec les recteurs des universités francophones. Ils étaient étonnés par le volume des chiffres mais confirment qu'il y a bien des différences.

2 Comment comptez-vous remédier à ce problème?

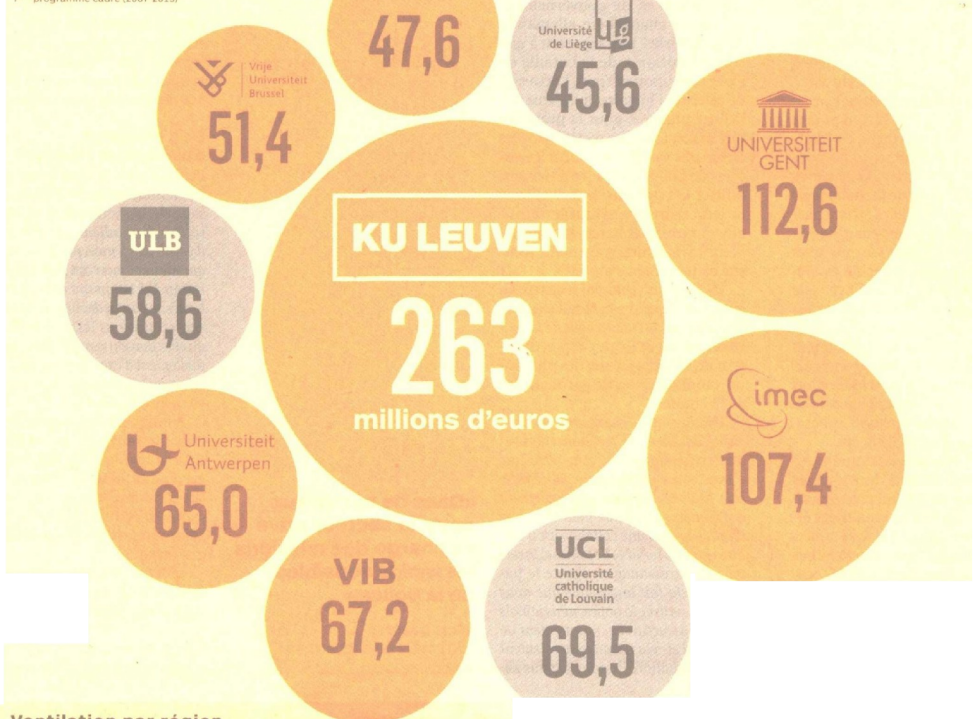
Nous allons former un groupe de travail, d'abord pour valider les chiffres qui circulent et ensuite pour faire des propositions concrètes. Nous avons décidé de travailler conjointement avec les vice-recteurs «Recherche» afin de proposer les améliorations nécessaires.

3 Concrètement, justement, que pourrait faire ce groupe de travail?

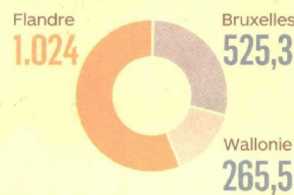
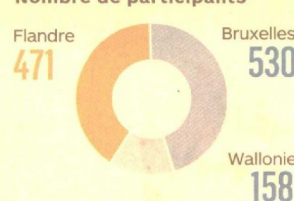
Il faut travailler sur l'accompagnement dans la rédaction de projets, l'analyse des évolutions dans les financements des différents programmes, etc. Nous pourrions charger l'Ares (Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur) d'accompagner les universités et les chercheurs pour la construction de leurs dossiers auprès de l'Union européenne. Nous devons voir comment on s'inscrit dans les programmes de recherche. La méthodologie européenne est très lourde. L'Ares peut aider les universités à présenter leurs dossiers. Pour les entreprises et notamment pour les PME, on peut faire appel à l'Agence (wallonne) pour l'Entreprise et l'Innovation.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARTINE MAELSCHALCK****LES AIDES EUROPÉENNES À LA RECHERCHE EN BELGIQUE DE 2007 À 2013****Top 10 des bénéficiaires**

En millions d'euros

Source: Commission européenne,
7^{ème} programme cadre (2007-2013)**Ventilation par région**

En millions d'euros, période 2007-2013

**Nombre de participants**Source: Commission européenne,
7^{ème} programme cadre (2007-2013)